



# **AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED**



**BULLETIN TRIMESTRIEL**

**N°191**

**Octobre - Novembre - Décembre**





# Info et contact

## **Rédacteur en chef « Cor de Chasse »**

[redacteur@chasseurs-a-pied-belges.be](mailto:redacteur@chasseurs-a-pied-belges.be)

pour transmettre directement les articles au rédacteur du journal,  
dans notre cas le Major Dupuis

[suggestions@chasseurs-a-pied-belges.be](mailto:suggestions@chasseurs-a-pied-belges.be)

## **Président Amicale Nationale des Chasseurs à Pied**

[P.vanderstraeten@hotmail.com](mailto:P.vanderstraeten@hotmail.com)

## **Site internet**

### **Chasseurs, ANCAP et musée :**

<https://chasseurs-a-pied-belges.be>

## **Sites Facebook**

### **Musée Mémorial des Chasseurs (1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> ChP):**

<https://fr-fr.facebook.com/MuseeDesChasseursAPied>

### **Les Chasseurs à pied belges :**

[https://www.facebook.com/search/top/?q=chasseurs%20%C3%A0%20pied%20belges&epa=SERP\\_TAB](https://www.facebook.com/search/top/?q=chasseurs%20%C3%A0%20pied%20belges&epa=SERP_TAB)

### **Régiment Territorial des Chasseurs de la Province du Hainaut :**

<https://www.facebook.com/groups/32944862660/>





N° 191

Octobre 2020

# ESPRIT CHASSEUR

Patriotisme

Solidarité

Altruisme Tradition

Humour

Fidélité

Courage

Amitié



## Sommaire

**B  
U  
L  
L  
E  
T  
I  
N**

**D  
E  
C  
O  
N  
T  
A  
C  
T**

Info et contacts	2
Sommaire	3
Le Mot du Président	4
Rappel cotisation 2020	5
Cotisation 2021	5
Compte-rendu du 3 Août	6
Commémoration de la libération de Charleroi	7
Visite cyclo Viesville	7
Compte-rendu des cérémonies de Pont-Brulé - Epegem	8
Invitation cérémonie Flénu 2021	8
La Sidi-Brahim	9
Don au Musée	13
La vie au Musée	14
Activité prévue	14
Nouvelle de la Défense	15
Lettre de Serge Jasoigne	16
L'exode d'une famille durant la première guerre mondiale	17
Agenda des activités de l'Harmonie	20
In Memoriam	21
Un brin d'humour	23
Remerciements à nos sponsors	23





# LE MOT DU PRESIDENT

Mesdames, Messieurs,

Chers membres,

Le COVID étant toujours présent et reprenant de l'ampleur, je ne peux que vous mettre en garde et de faire attention à votre personne et également aux autres en respectant les mesures COVID.

Cependant, la vie continue et celui de Votre Amicale aussi.

Notre musée est à nouveau ouvert tout en respectant scrupuleusement les directives COVID.

La situation est difficile pour tout le monde, dès lors, entraïdons-nous les uns les autres.

Je profite de l'opportunité qui m'est offerte pour vous souhaiter, malgré tout, de belles fêtes de fin d'année.

Gageons que 2021 soit meilleure.

CHASSEUR UN JOUR, CHASSEUR TOUJOURS

Philippe VAN der STRAETEN

Président Amicale Nationale des Chasseurs à Pied





# Rappel cotisation 2020

## **Pour les retardataires**

Comme approuvé lors de l'Assemblée Générale de 2020

la cotisation de 2020 est fixée à 15 € minimum

Elle est à verser au compte de l'ANCAP suivant

« BE61 0000 1993 5217 »

N'oubliez pas d'inscrire dans la case communication du virement :

« Cotisation 2020 »

Dès réception de votre cotisation,  
votre carte de membre sera annexée au Cor de Chasse suivant



# Cotisation 2021

## **COTISATION 2020**

Comme approuvé lors de l'Assemblée Générale de 2020

la cotisation de 2021 est fixée à 15 € minimum

Elle est à verser au compte de l'ANCAP suivant

« BE61 0000 1993 5217 »

N'oubliez pas d'inscrire dans la case communication du virement :

« Cotisation 2021 »

Dès réception de votre cotisation,  
votre carte de membre sera annexée au Cor de Chasse suivant





# Compte-rendu du 3 août

Commémoration du départ pour le front le 3 août 1914 des 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied

Souvenons-nous ... 1566 Chasseurs des 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> Régiments de Chasseurs à pied et du 1<sup>er</sup> Régiment de Chasseurs de Forteresse tomberont pour la Belgique pendant la 1<sup>ère</sup> Guerre Mondiale

Le 3 août 1914, les 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> Régiments de Chasseurs à Pied, les 61<sup>ème</sup>, 62<sup>ème</sup> et 63<sup>ème</sup> Batterie d'Artillerie de la caserne Defeld et un Peloton de Gendarmes quittaient Charleroi afin de rejoindre le front à Liège.

Les 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied pendant la Grande Guerre:

Eté 1914. La guerre est imminente. Le matin du 3 août 1914, sous les ovations de la foule, le 1<sup>er</sup> Régiment et son dédoublement le 4<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à Pied quittent la caserne d'infanterie de Charleroi qu'ils occupent depuis 1883. Commandés par le Colonel Jacquet, les Chasseurs embarquent dans un train pour Namur, point de concentration de la 4<sup>ème</sup> Division. L'invasion allemande de la Belgique a commencé le 4 août 1914. Les Chasseurs sont immédiatement dirigés sur Huy avec mission de défendre les passages sur la Meuse. Deux jours plus tard, ils sont appelés en renfort pour prendre part aux combats de Liège. Ils participent à la victoire du Sart-Tilman lors de laquelle fut tué au combat le premier officier de réserve de l'Armée Belge, le Lieutenant René Dufrasne. Durant la Grande Guerre, 1566 Chasseurs des 1<sup>er</sup> et 4<sup>ème</sup> Régiments tomberont pour la Belgique. La bravoure du 1<sup>er</sup> Régiment de Chasseurs à Pied tout au long du conflit en fait l'un des plus décorés de toute l'Armée Belge. Six citations sont brodées au Drapeau: Yser, Merckem, Oostnieuwkerke, Liège, Anvers, Most-lez-Roulers.

Le 1<sup>er</sup> Chasseurs de Forteresse a combattu dans les Forts de la Position Fortifiée de Namur (PFN). Arrivé le 4 août 1914 à Namur, le 1<sup>er</sup> Régiment de Chasseurs à pied de forteresse, venant de Charleroi, est désigné pour la défense du secteur I avec ses trois forts et ses différents points d'appui de la position fortifiée de Namur. Les trois bataillons se dispersent dans la zone à défendre, le II<sup>ème</sup> près du fort de Maizeret, le I<sup>er</sup> en arrière du fort d'Andoy et le III<sup>ème</sup> aux abords du fort de Dave et de la Meuse.





## Commémoration de la libération de Charleroi

Cérémonie annulée suite au covid-19 et réduite malheureusement à un dépôt de fleurs.

Voici le texte de Madame Daspremont, Echevine des Associations Patriotiques et du Protocole :

« Par décision du collège en accord avec le comité de liaison des Associations Patriotiques de Charleroi, aucun cortège n'aura lieu durant cette période trouble. Néanmoins, par respect pour nos Combattants, Résistants, Veuves, Orphelins et nos associations et porte-drapeaux, un coussin de fleurs est symboliquement déposé aux dates habituelles des commémorations.

Bien que notre hymne national ne résonnât pas de notre Harmonie Royale Policière, elle résonnait dans nos cœurs. Respect ... »

Commentaire de la rédaction :

Souvenons-nous des Chasseurs à pied, Gendarmes, Combattants Belges engagés dans toutes les unités Alliées, Résistants, Prisonniers de Guerre et Déportés qui sont morts dans cette 2ème Guerre Mondiale. "Le prix de la Liberté" : ils sont ceux à qui on doit de pouvoir vivre librement dans notre Belgique tellement divisée actuellement. Que nos responsables politiques de tous les partis s'en souviennent et cessent de se disputer comme des enfants gâtés !



## Visite Cyclo Viesville

Le 05 septembre, une délégation du Cyclo Viesville est venue visiter le Mémorial Museum des Chasseurs. La visite s'est super bien passée tout en respectant les mesures sanitaires.

Ils ont été enchantés de leurs visites et la recommandent à tous.

Merci à eux de leurs passages et au plaisir de se revoir.





# Compte-rendu de la cérémonie à Pont-Brûlé - Epegem



Le 26 Août dernier, c'est en compagnie du Major e.r. Denis GUERLOT qu'on nom de l'Amicale nous avons été déposé une gerbe au monument à Pont-Brûlé (Verbrande brug). Nous avons été agréablement surpris par le nouvel aménagement de la place qui met en valeur le monument. Nous aurons le plaisir de le découvrir ensemble l'année prochaine. Nous avons été également au cimetière d'Epegem où, rejoint par Mr Didier ROMBOUTS, nous avons déposé également une gerbe. Gageons que l'an prochain, nous aurons la possibilité d'organiser ces cérémonies.



Merci à Denis pour les photos.

# Invitation Flénu 2021



*Souvenir 24<sup>ème</sup> anniversaire*




## 1997 – 2021

10h30 : Accueil au café en face de l'église à Flénu.

10h45 : Mouvement vers le cimetière.

11h00 : Dépôts de fleurs et minute de silence.

11h30 : Verre de l'amitié au café en face de l'église.

*Chers Ami(es)*

*Nous vous invitons cordialement ce 31 janvier 2021 à la cérémonie organisée en souvenir de la disparition de notre fils Olivier Gossye.*

*Ses parents,*





# La Sidi-Brahim



Samedi 19 septembre 2020.

Il est 07h30 quand je passe la poterne, déjà, ça bouge de partout. Les Chasseurs arrivent et se placent pour les répétitions.

Cela durera jusqu'à 10h00. Durant ce temps je reverrai les points susceptibles de caler.

11h00, dépôt de gerbes au Monument Vincennois

12h00, le repas, au mess du Fort-Neuf. Sympa mais les trop fameux gestes-barrières me gonflent très fort.

13h00, café et déplacement vers la pelouse de la Reine, au Château de Vincennes.

Les troupes sont en place.

Il reste à attendre l'autorité qui tarde un peu.

Cette année, le général d'armée, Bernard Barrera préside la cérémonie, commissaire général des armées de Terre.

Revue des troupes, salut au Drapeau des Chasseurs, remise de trois décorations, dont une Médaille Militaire à un jeune adjudant. Suivront une Valeur Militaire avec étoile de bronze et médaille de la Défense Nationale.

Cette année, le fanion du 2ème Bataillon de Chasseurs à Pied est remis aux mains du colonel Nicolas James, ancien chef de corp du 7ème Bataillon de Chasseurs. Désormais, les traditions du "2" seront entretenues par l'**École de l'Infanterie de Draguignan**.

Trois jours plus tard, à Draguignan, un Pont de Pali-Kao sera inauguré.

Le "2" étant surnommé : **Bataillon de Pali-Kao**

C'est le quatrième bataillon ainsi réveillé de sa torpeur, après le Premier, le Sixième, le Huitième.

Le **CENTAC, centre d'entraînement au combat** recevra le fanion du Premier Chasseur en juillet 2016.

Le **Groupement de Recrutement et de Sélection Île-de-France**, reçoit le fanion du "8", le 15 septembre 2018, il est garant des traditions du bataillon.

En 2019, le **Centre de Formation Initiale des Militaires du rang de la 27ème Brigade d'Infanterie de Montagne reçoit le fanion du 6ème Bataillon de Chasseurs Alpains devenant** (CFIM de la 27e BIM - 6e BCA).

Le grand moment arrive, même pour l'avoir vu, vécu plusieurs fois, cela reste un moment magique. La passation de l'Unique Drapeau des Chasseurs à pied.

Le porte-drapeau du "7", vient sans sa garde, son homologue du "13", l'imite. Les deux colonels sont face à face. Le colonel descendant saisit le drapeau des mains du PF.

Six pas le séparent du général. Celui-ci reçoit le Drapeau.

Le colonel descendant rejoint sa place.

Le colonel montant vient vers le général qui lui remet le Drapeau.

Le colonel montant remet le Drapeau aux mains du PF du "13" !

Le 13ème Bataillon assurera la garde du Drapeau pour une année.





L'an prochain se renouvellera la manœuvre entre 13 et 16 !

C'est le moment de la récitation des Combats de Sidi-Brahim.

Notre page de gloire !

Défilé des troupes et des amicalistes, parmi les Chasseurs, un détachement de Hussards.

Après le cérémonial, cette année, la fin vient vite, le pot final nous a été interdit, nous remercions les Chasseurs en leur remettant casse-croûte et boissons...

Tout est plié, rangé, jusqu'à l'année prochaine.

(Croisons les doigts que ce fichu virus nous lâche ou que nos politique s'achètent une paire de couilles)

20200921

### **La Sidi-Brahim**

Tout débute le 21 septembre 1845...

Depuis le début du mois, l'émir Abd el-Kader, du Maroc où il s'est réfugié après la défaite de l'Isly en 1844, a entrepris de soulever les tribus algériennes, dont beaucoup se sont déjà ralliées à nous.

Ce jour-là, le caïd Mohamed El Trari, sous prétexte de nous appeler au secours, nous entraîne dans un traquenard.

Le colonel de Montagnac, commandant les troupes basées à Djemmaa Ghazaouet, se met à la tête d'une petite colonne, composée de 69 cavaliers du 2<sup>ème</sup> escadron du 2<sup>ème</sup> hussards et 354 chasseurs du 8<sup>ème</sup> d'Orléans, le tout avec 2 jours de vivres.

Départ le jour même à 22 heures et l'on bivouaque à 15 kilomètres, à l'ouest de Djemmaa Ghazaouet.

Le 22 au matin, Mohamed El Trari oriente Montagnac vers le Sud, et l'on campe vers 13 heures le long de la piste en plein bled. A ce moment là, quelques cavaliers arabes sont visibles sur les crêtes. On échange à distance les premiers coups de feu.

Le 22, à 23h00, la colonne monte sur le plateau et s'arrête à Sidi-Moussa-El-Amber pour établir le bivouac.

Le 23, à l'aube, Montagnac décide de se porter vers les cavaliers ennemis aperçus la veille.

Il laisse à la garde du bivouac, le commandant Froment-Coste, le capitaine de Géreaux et des éléments de sa compagnie, la 8<sup>ème</sup>, le capitaine Burgard et sa 2<sup>ème</sup> compagnie.

Ils font 4 000 mètres vers le Sud, en direction du Djebel Kerkour et c'est le drame.

Surgissant des crêtes environnantes, cinq à six mille cavaliers arabes, peut-être même dix mille, menés par Abd el-Kader, fondent sur la petite colonne. Les hussards chargent. Courby de Cognard est blessé. Les cavaliers sont submergés malgré leur vaillance et bientôt anéantis. Les trois compagnies de chasseurs (les 3<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup>) forment le carré et font face ; au milieu d'elles, Montagnac est tué. La lutte va durer 3 heures ; les trois compagnies tiennent en respect les multiples assauts. Puis les unités du 8<sup>ème</sup> d'Orléans succombent sous le nombre et sont massacrées.

Le journal des marches et opérations du 8<sup>ème</sup> bataillon précise : « *sans cartouche, ne pouvant plus riposter, ils ont attendu la mort et sont tombés comme un vieux mur que l'on bat en brèche* ».

Averti au bivouac par le maréchal des logis Barbut du 2<sup>ème</sup> hussards, le commandant Froment-Coste se précipite avec la 2<sup>ème</sup> compagnie du capitaine Burgard vers le combat, situé à 4





kilomètres. Il ne fera pas 2 000 mètres, les Arabes, qui ont vu le mouvement, l'interceptent et l'assaillent de toute part. Les chasseurs se battent comme des lions pendant une heure et succombent tous à leur tour.

Froment-Coste est tué, le capitaine Dutertre, adjudant major, est fait prisonnier.

Bientôt, il ne reste qu'une douzaine de chasseurs que l'adjudant Thomas, au moment de tomber aux mains de l'ennemi, exhorte à se battre jusqu'au bout.

Le capitaine de Géreaux, qui a la responsabilité du bivouac, après un vain essai de se porter au secours de ses compagnons, assiste impuissant à la lutte désespérée de ses camarades de combat.

A 1 000 mètres de là, se dresse le petit édifice de la Koubba du marabout de Sidi Brahim. C'est là que de Géreaux décide de se porter et de s'installer pour se battre, en attendant du secours.

De Géreaux rameute alors le reste de sa compagnie, les trois escouades de la 3<sup>ème</sup> compagnie et le caporal Lavayssière, qui sont à la garde du troupeau et des bagages, soit environ 80 fusils.

Le mouvement est rapidement exécuté, dans la chaleur accablante de ce début d'après-midi. Il n'échappe pas à Abd el-Kader. L'émir pense écraser facilement le reste de la colonne française mais il va se heurter pendant trois jours et trois nuits à la résistance héroïque des 80 chasseurs du marabout de Sidi Brahim.

Djemaa Ghazaouet, fin de journée du 26 septembre 1845...

...Seize hommes épuisés sont recueillis par la garnison venue à leur rencontre : le caporal Lavayssière, 14 chasseurs et le hussard Natali. Tous sont bouleversés ; on les écoute...

Ils racontent leur marche terrible de trois lieues, constamment harcelés par les Arabes, contre lesquels ils luttent à la baïonnette, faute de munitions. Ils étaient 80 au départ, formés en carré, les blessés au centre dont l'épuisement obligeait à de fréquents arrêts.

La fatigue était immense et la soif les torturait depuis le 23 septembre, lorsqu'ils parvinrent dans le lit de l'oued Mersa, à 2 000 mètres de leur objectif.

C'était l'endroit et le moment où les attendait la tribu des Ouled Ziri. Ce fut un carnage. Le capitaine de Géreaux et le lieutenant de Chappedelaine, déjà blessés, ont été achevés les premiers...

De cet affreux massacre, ils sont les seuls survivants...

La **bataille de Sidi-Brahim** s'est déroulée du 23 au 26 septembre 1845 entre les troupes françaises et Abd El-Kadher. Elle dura 3 jours et 3 nuits.

### **Déroulement de la bataille**

Les Français, commandés par le lieutenant-colonel Lucien de Montagnac, engagent à la légère le 8<sup>ème</sup> bataillon de Chasseurs à pied et le deuxième escadron du 2<sup>ème</sup> régiment de Hussards contre les troupes de Abd El-Kader.

Imprévue, mal commandée par un Montagnac inconséquent, la rencontre tourne mal pour les troupes françaises. Après un premier combat, les troupes françaises sont réduites de 450 à 82 chasseurs et hussards face à 10 000 Algériens.

Le cadavre de Montagnac est réduit en lambeaux et sa tête coupée par les troupes d'Abd-el-Kader, de même que toutes les têtes des soldats français tués au combat, soit deux cent cinquante en tout. Les prisonniers sont forcés à transporter les têtes enduites de miel (pour





les conserver) jusqu'au camp des vainqueurs, puis de les disposer en cercle. Une fête se tient autour des têtes ; Abd-el-Kader les expédie au roi du Maroc, pour signaler sa force.

Acculés, les chasseurs survivants du 23 septembre, appartenant à la compagnie de carabiniers se réfugient dans une koubba\* d'un marabout d'où ils repoussent tous les assauts.

Après plusieurs jours de siège, les hommes, sans eau, sans vivres, à court de munitions, en sont réduits à couper leurs balles en morceaux pour continuer à tirer. L'émir Abd El Kader fait couper la tête du capitaine Dutertre, fait prisonnier et amené devant le marabout pour exiger la reddition des chasseurs. Malgré tout, Dutertre a le temps d'exhorter les survivants à se battre jusqu'à la mort.

Lorsque l'émir demande au clairon français, Guillaume Rolland, de sonner la retraite, celui-ci n'en fait rien et sonne la charge. Lors d'une de ces demandes de reddition, un chasseur, le caporal Jean Lavayssière, répond « merde à Abd El Kader ». Les survivants, n'ayant plus de munitions, chargent à la baïonnette. Ils percent les lignes ennemies et, sur les 80 survivants, 16 peuvent rejoindre les lignes françaises (5 meurent quelques jours plus tard). Seuls 11 chasseurs sortent vivants de la bataille.

Le caïd de Nedroma, Nekkach, recueille une partie au moins des survivants et refuse d'ouvrir les portes de sa ville aux troupes de l'émir.

\*En Afrique du Nord, monument composé d'une partie cubique surmontée d'un dôme généralement sphérique ou ogival, élevé sur la tombe ou en souvenir d'un personnage vénéré. *Une nuit tiède enveloppait de brume floconnante la plaine immense, où de hautes meules mettaient des taches sombres et arrondies, pareilles à ces koubbas, à ces tombeaux de saints surgis le soir dans la campagne algérienne* (A. Daudet, *Soutien de famille*, Paris, Libr. de France, 1929 [1897], p. 44).

ce qui suit est une option possible à ajouter

## **Hommage**

Fait de bravoure extrême, la bataille reste dans la mémoire des chasseurs à pied et donne son nom au 8<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, dit *bataillon de Sidi-Brahim*. Elle est inscrite sur le drapeau des chasseurs. Toutefois, selon l'historien engagé Gilles Manceron, on se garda bien de dire que les soldats « y avaient été conduits de manière assez inconsidérée » par le colonel de Montagnac « dont les écrits fourmillent, sans aucun remords, du récit des nombreux crimes de guerre dont il se vante ».

Les restes des soldats tués à Sidi-Brahim furent rassemblés à Djemmaa Ghazaouet dans le « Tombeau des Braves » puis déposés au Musée des Chasseurs, au vieux fort de Vincennes en 1965.

Un monument aux morts de Sidi-Brahim fut érigé à Oran en 1898, œuvre du sculpteur français Jules Dalou. Ce monument, destiné à disparaître en 1965, fut récupéré, en partie, par la ville de Périssac en Gironde et un nouveau monument reconstruit.

L'expression « faire Sidi-Brahim » est devenue un symbole chez les chasseurs. Dans les Vosges, en juin 1915, la 6<sup>e</sup> compagnie du 7<sup>ème</sup> bataillon de Chasseurs alpins tient les pentes de l'Hilsenfirst pendant plusieurs jours et, manquant de munitions, se bat avec des pierres et repousse l'attaque allemande. Les chasseurs y gagnent le surnom de « *Schwarz Teufel* », en allemand et deviendra « diables bleus », qui est encore utilisé de nos jours. L'insigne du





7<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins est un diable dans un cor de chasse : le cor représente les chasseurs et le diable représente le 7<sup>e</sup> BCA et leur Sidi-Brahim.

Le 23 juillet 1944, lors d'une bataille à Valchevrière dans le Vercors, l'adjudant-chef Abel Chabal, de la 2<sup>e</sup> compagnie du 6<sup>e</sup> Bataillon de Chasseurs Alpins (promu lieutenant à titre posthume), émit ce dernier message : « Sommes cernés, allons faire Sidi Brahim. » Il est enterré à la nécropole nationale de Saint-Nizier-du-Moucherotte, dans le Vercors.

Voilà amis chasseurs à pied, de l'ANCAP, le déroulement notre Sidi-Brahim nationale, avec le récit des combats de Sidi-Brahim qui eurent lieu du 23 au 26 septembre 1845 !



## Dons pour le Musée

Dons pour le Musée des Chasseurs à Pied.

Monsieur Jean VANDOMELE : le livret militaire de l'ancien bourgmestre de Montignies-sur-Sambre, M. Edmond YERNAUX.

Monsieur Pol VANNECKE : un règlement datant de 1854 sur l'exercice et les manœuvres des régiments de Carabiniers, de Chasseurs à pied et des régiments d'infanterie.

Monsieur et Madame BENET-SERVAIS : un lot d'anciens cadres et photos personnelles du Major SERVAIS, officier au 2<sup>e</sup> Ch, Résistant fusillé en 1943 au stand de tir de Marcinelle.

Monsieur Jean REVELARD : un exemplaire du journal « La Gazette de Charleroi » daté du dimanche 18 mai 1919 relatant la Joyeuse Entrée du 2<sup>ème</sup> Chasseurs en mai 1919 et des anciennes photos numérisées du 2<sup>e</sup> Ch à Charleroi.

Monsieur Jacques DEMOORS : un rare livre datant de 1870 : « Recueil de littérature et d'éloquence militaires par le Capitaine Félix JACQUET du 2<sup>ème</sup> Chasseurs ».

Un grand MERCI à vous pour ces dons multiples et variés !

Bernard Chevalier  
Conservateur





# La vie au Musée

## Nouveauté au musée : une vitrine dédiée à la 17<sup>ème</sup> Brigade Blindée ...

Sous l'impulsion et la direction de Michel Desmet, une nouvelle vitrine comportant les miniatures des blindés, véhicules, "breloques" (ou pucelles pour nos amis Français), insignes de bérets et crests des unités de cette brigade dépendant de la 16<sup>ème</sup> Division du 1BE Corps en FBA est en train de se développer. Actuellement, les miniatures de différentes échelles, ne sont pas encore transformées et identifiées correctement à ces unités. Michel, notre spécialiste maquettes, recherche le maximum de photos relatives à ces blindés et véhicules du 2<sup>ème</sup> Chasseurs, 19ACh, 1er Guides, Cyclistes, 17<sup>ème</sup> Med, 17<sup>ème</sup> RavTpt, 2 MP, Prévôté, ... afin de réaliser les insignes minuscules et les plaques d'immatriculation. Par exemple, nous n'avons que deux photos du Bergepanzer "Brutus" intégré au 2<sup>ème</sup> Chasseurs et une seule photo du camion dépanneur M62 US «Dolly». N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour des photos numérisées de cette époque. Un tout grand MERCI pour votre participation ! Ci-dessous, quelques photos du projet de la vitrine 17<sup>ème</sup> Brigade Blindée (FBA) ... cela avance bien et les crests des unités de cette 17<sup>ème</sup> Brigade ont déjà été fixés le samedi 29 août.



# Activité prévue

Une cérémonie d'hommage au 5 Bn Fus est prévue le 17 octobre





# Nouvelles de la Défense

**Le ministre de la Défense, Philippe Goffin, a annoncé mercredi avoir approuvé une mesure de "meilleure répartition régionale" d'unités militaires, qui va se traduire par l'arrivée, sur une base volontaire, de personnel dans les casernes de Tournai, Lombardsijde (Flandre occidentale) et Gavere (Flandre orientale) en provenance des garnisons de Marche-en-Famenne, Bourg-Léopold et Tielen.**

L'état-major de la Défense avait élaboré ce plan de répartition régionale pour diverses raisons, comme le fait de faciliter le recrutement – le grand défi de la Défense au cours des prochaines années – et l'équilibre entre le travail et la vie privée du personnel militaire, en réduisant la durée des trajets.

Philippe Goffin a "*formellement approuvé mercredi après-midi une des nouvelles initiatives nécessaires en matière de personnel*", a indiqué son cabinet dans un communiqué.

Cette décision renforcera la présence de la Défense dans les provinces de Flandre occidentale et orientale ainsi que de Hainaut en utilisant l'infrastructure existante des casernes de Lombardsijde, Gavere et Tournai, a ajouté la Défense.

La proximité des casernes dans ces provinces aura un impact positif sur la distance domicile-travail des militaires, précise le communiqué.

## **Déménagements sur base volontaire**

Concrètement, cela signifie qu'une compagnie (une centaine d'hommes à chaque fois) de trois bataillons de combat – le 1er/3e Lanciers de Marche-en-Famenne, les Carabiniers prince Léopold-Grenadiers (1C/1Gr) de Bourg-Léopold (Limbourg) et le 3e bataillon parachutiste de Tielen, en province d'Anvers – prendra ses quartiers à Tournai, Lombardsijde et Gavere-Semmerzake, a précisé un spécialiste du dossier à l'agence Belga.

Ces trois provinces ne comptent plus aucune unité opérationnelle de la composante Terre. Les déménagements se feront toutefois sur une base volontaire, selon Philippe Goffin.

L'installation de compagnies dans les casernes de Tournai, Lombardsijde et Gavere – sans doute à partir de l'an prochain – devrait favoriser le recrutement de jeunes militaires qui ne seraient pas disposés à effectuer de longs trajets pour rejoindre leur unité. Elle fournira aussi une présence accrue dans des provinces qui sont des "*quasi-déserts militaires*" et permettra à la Défense d'être "*plus réactive*" en cas de besoin ou en situation de crise, a ajouté le même spécialiste.

Philippe Goffin s'est dit soutenu dans sa démarche par deux résolutions approuvées à la Chambre, l'une sur la politique en termes de ressources humaines à la Défense et l'autre sur une meilleure répartition géographique des unités. Celle-ci a été approuvée mercredi matin en commission de la Chambre, à une large majorité.

**Source: Belga**





# Lettres de Serge JASOIGNE

## Les trésignards

Il y a quelques pierres blanches dans mon jardin, gardien secret que le protège comme un trésor.

Une pierre s'appelle « SIEGEN » caserne que j'ai franchie un matin et qui m'a fait prendre dans ma vie un nouvel essor.

J'appartenais enfin au 2 CHASS comme mon parrain lors de la campagne des 18 jours.

Là-bas, on ne plaisantait pas avec la discipline, on délaissait souvent le côté jardin pour aller côté cour.

On réhaussait l'esprit de corps même avec l'humeur chagrine.

« Trésignies nous te suivons » tout est dit dans la phrase et comme des mousquetaires « un pour tous; tous pour un ». C'était cela notre leitmotiv, quelques mots qui embrase et qui donne un radieux soleil tous les matins.

« Chasseurs un jour; chasseur toujours » prenez garde nous sommes là.

Le fil du temps n'a pas alterné nos caractères, nous étions et resterons à jamais de ces soldats là, prêt à combattre l'ennemi sur toute cette terre.

## Les Chasseurs

Peu à peu, au fil ds années, nos rangs s'égrainent, mais au fond de nous, nos valeurs restent bien ancrées, comme un graal, un trésor solide comme un pieu

« Chasseur un jour; chasseur toujours » voilà la fière devise des Trésignards. Aux rares occasions, nous nous drapons de nos atours, quelque soit le temps; pluie ou brouillard.

On se retrouve et on ravive la mémoire du passé, les exercices, les manœuvres, la vie au quartier comme un livre intime qui ne doit jamais se refermer. Nous emportons avec nous nos souvenirs non oublié

Nos casernes ont été détruites, saccagées, mais plane au dessus des ruines le cocon de nos valeurs.

C'était notre vie, notre leitmotiv ancré à un rocher. Notre cause, c'était cela notre vie de chasseur .

Serge JASOIGNE

Cie EMS détaché chauffeur Mun Cie JPK





# L'exode d'une famille durant la première guerre mondiale

L'exode d'une famille Belge lors de la Première Guerre Mondiale.

Seconde Partie :

Cours rappel de l'épisode repris dans la revue précédente.

Août 1914, l'Allemagne envahit notre Pays. Alors que les combats de Charleroi dont rage, la famille BAIROT de COURCELLES part en exode vers la France le 22 août.

La famille arrive tout d'abord COUSOIRE et de là, à AVESNES. D'AVESNES, elle s'embarque dans le train qui l'a conduit à TERGNIER.

Le 25 août, ils reçoivent l'autorisation de gagner PARIS par train. Là, la Légation belge les autorisent à rejoindre ORLEANS et BLOIS.

Le 28 août, la famille obtient l'autorisation de rejoindre par train BORDEAUX ; d'y trouver un logement ainsi qu'un emploi.

En route vers la Suisse.

La vie en Suisse

Au début du mois de mars 1915, la famille Bairiot quitte Bordeaux pour se rendre directement en Suisse via Paris qui dessert presque toutes les grandes lignes de chemin de fer. Le 19 mars, la famille descend à la gare française de Bellegarde desservie par la ligne Paris-Lyon-Méditerranée. Quelle raison pousse Oscar vers la Suisse ? Aucun document ne permet de répondre à cette question.

Quelques mois se sont écoulés depuis l'exode d'août 1914 et l'accueil enthousiaste des Français à l'égard des « *pauvres petits Belges* » s'effrite peu à peu. D'autre part, « *au printemps 1915, les maires de certaines communes françaises refusent de distribuer l'allocation destinée aux exilés belges.* ».

Pendant ce temps, en Suisse, l'épouse d'un médecin, directeur de la Clinique Valmont à Glion, Mary Widmer-Curtat, a mis sur pied un « *Comité suisse de secours aux réfugiés belges* ». Ce Comité a des relais dans des cantons et les places d'accueil sont réservées en priorité aux enfants belges évacués des zones proches des champs de bataille de l'Yser. A l'arrière du front de l'Yser, Madame Georgina Fyfe, une Ecossaïse choisie par Elisabeth 1<sup>ère</sup>, s'occupe de l'évacuation des enfants vers la Suisse où ils sont formés à des métiers qui leur permettront de participer, après la guerre, à la reconstruction du pays. La famille d'Oscar a-t-elle eu connaissance de ce Comité ?

Le 27 mars 1915, Oscar s'établit dans le canton de Genève. Son passeport délivré le 11 mars par le Préfet de la Gironde mentionne la « *profession métal. (sic)* ». Les Bairiot résident dans ce canton jusqu'au 7 novembre 1916. Ils le quittent pour Nyon dans le canton de Vaud.

Dans un courrier daté du 9 novembre 1916, il informe le Consul de Belgique à Genève de sa nouvelle adresse à Les Plantaz chez une certaine Madame Thomas. Dans une seconde lettre envoyée le 14 novembre, Oscar réclame au Consul de Belgique un Bulletin d'inscription.





En effet, depuis le 21 juillet 1916, un Arrêté-Loi appelle « *les Belges nés après le 30 Juin 1876 et avant le 1<sup>er</sup> Juillet 1898 à servir la patrie* ».

Le 25 novembre, le Consul accuse réception de ce Bulletin d'inscription. Le document officiel avertit que « *Sont punissables les inscrits qui : Ayant changé de résidence avant d'avoir obtenu un sursis ou d'avoir comparu devant une commission de recrutement n'en auront pas donné avis dans les 15 jours au Consul de Belgique (...)* ».

La ville de Nyon est connue depuis très longtemps pour sa poterie. Certaines familles de potiers exercent le métier depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Comment Oscar est-il entré en contact avec une famille de potiers, fondateurs d'une Société « *Richard frères et Cie* » fondée le 29 mai 1916 ? Peut-être grâce à l'Exposition des Arts du feu organisée entre les mois de mai et de novembre 1916 dans différentes villes, dont Genève. Désormais, il se lance dans la « *poterie artistique et commune* ».

En mai 1917, il est invité, par la Légation du Roi, à se présenter avec ses pièces d'identité et trois photographies récentes soit à Lausanne, soit à Berne pour introduire une nouvelle demande de passeport. Avec ce passeport valable jusqu'au 4 juin 1918, il peut « *se rendre dans la zone* (sic) » en tant que fabricant et commerçant. Il est d'ailleurs *Secrétaire de la Chambre de Commerce Belge à Genève*.

« *Au mois d'octobre 1917, Régis Richard [s'associe] à Oscar-Joseph Bairiot (...), pour créer une société en nom collectif basée à Genève (au 2 de la rue de la Tour-Maîtresse) et vouée à la fabrication et au commerce de poteries artistiques et communes (...)*.

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 1917, la famille Bairiot est retournée dans le canton de Genève, plus exactement, au Grand-Saconnex vraisemblablement pour les besoins de la société.

Toutefois, l'année 1917 a été difficile. La guerre amorce un nouveau tournant avec la révolution russe, des mutineries dans les armées usées par trois années de combats et travaillées par les idées socialistes révolutionnaires, l'entrée en guerre des Etats-Unis et une population civile qui éprouve des difficultés de ravitaillement. La Suisse, pourtant neutre, n'échappe pas aux problèmes. En raison de « (...) *la guerre sous-marine illimitée décrétée par le Reich, début 1917, les autorités sont contraintes de prendre des mesures non seulement de contingentement mais aussi de rationnement.* (...) Il en découle une hausse des prix « *du charbon et des produits alimentaires de base (...)* jusqu'à la fin 1918 ». Cependant, les salaires n'augmentent pas dans les mêmes proportions et le mécontentement grandit parmi la classe ouvrière helvétique ainsi que la xénophobie.

Dans ce contexte défavorable, « *Pour concrétiser leurs plans, Richard et Bairiot [rachètent] en janvier 1918 la poterie réputée des fils d'Alexandre Liotard à Ferney-Voltaire (...)*. Parfois accompagné d'Alice, son épouse, Oscar Bairiot et Régis Richard se rendent fréquemment à Ferney-Voltaire non loin du Grand Saconnex.

En 1918, la situation empire « *Un cinquième de la population est donc en dessous du seuil de pauvreté. Nombre de ceux qui ont conservé leur emploi sont aux limites de la misère, y compris les petits fonctionnaires et les petits employés* ». Le 12 novembre, la Suisse connaît une grève générale sans précédent et l'armée doit intervenir.

*Avec l'Armistice, la famille Bairiot, comme les milliers de Belges vivant à l'étranger, peut envisager son retour en Belgique. « En décembre (...), Bairiot se [retire] de l'affaire (la société Bairiot et Richard) et sa part [est] rachetée par le Genevois René Nicole, le siège*





social de la maison «R. Nicole et R. Richard» étant transféré à Plainpalais, au domicile de Nicole ».

### Le retour en Belgique

Le 12 mars 1919, munis de leurs sauf-conduits, valables pour un seul voyage, délivrés dans les consulats de Lausanne et Genève, la famille repart de Genève par un train spécial qui passera « *par Lausanne, Yverdon, Neuchâtel, Moutier et Bâle; [et] il s'arrêtera dans chacune de ces villes. De Bâle, le train gagnera la Belgique par la voie d'Alsace-Lorraine et du Grand-Duché de Luxembourg* ». Des instructions précises sont remises aux réfugiés qui regagnent la Belgique : « *ils seront tenus de déclarer à la douane (belge) les articles neufs et denrées dont ils seront possesseurs et que, sauf les tolérances consenties par la douane, des droits d'entrée pourront être réclamés. (...). Il n'est permis de sortir de Suisse qu'un maximum de 500 francs, en billets de banque suisses, par personne. L'exportation d'or est interdite. (...). Tous les Belges qui avaient des obligations militaires en vertu d'Arrêtés-Lois ou de milice, devront être en mesure de prouver qu'ils sont actuellement en règle* ». Oscar a obtenu son certificat militaire délivré par la Chancellerie du Consulat de Belgique à Genève et, depuis le 16 septembre, il est considéré « *comme ayant satisfait jusqu'à ce jour à ses obligations militaires* »

Le Vice - Consul de Belgique, un Aumônier des réfugiés et une infirmière accompagnent les réfugiés belges lors de ce voyage.

Enfin de retour à Montigny-le-Tilleul après les années d'Occupation allemande, Marcel et Roger, les petits-enfants de Dieudonné et Irma Bairiot, ont bien grandi.

Depuis la fin de décembre 1918, différentes unités australiennes ont pris leurs quartiers d'hiver à Montigny-le-Tilleul. En effet, dans l'attente de leur retour au pays, les soldats australiens sont cantonnés dans l'entre-Sambre-et-Meuse et, notamment, dans la région de Charleroi. Ils sont principalement logés dans des écoles ou des ateliers, mais également chez l'habitant. Dieudonné Bairiot héberge, depuis le début de février 1919, « *Lewis James Garfield FORD du 18th Australian Infantry Battalion de l'Australian Imperial Force* ». Lewis joue du cornet à pistons dans la fanfare de son bataillon. Très vite, il sympathise avec Oscar, Alice et les enfants de retour d'exil en Suisse.

Cantonné, dans un premier temps, à Walcourt à la fin du mois de décembre 1918, le bataillon est arrivé en train le 6 février 1919 à la gare de Bomerée et a ensuite poursuivi sa route à pied jusqu'à Montigny-le-Tilleul. Le « 18th Battalion » s'y installe jusqu'à la fin du mois d'avril.

Quand il s' enrôle à Sydney, le 27 décembre 1916, Lewis James est incorporé dans le 18th bataillon d'infanterie, mais le 22 février 1919, il est transféré dans l' Australian Army Postal Corps. Trois semaines plus tard, le 15 avril, il est informé de son retour vers l' Australie. Afin de garder le souvenir heureux de son hébergement au sein de la famille Bairiot, il se fait photographier avec Oscar, Alice et Gustave, le jeune frère de celle-ci. Après un passage dans un camp militaire de transit en Grande-Bretagne, il embarque à bord du « Miltiades »,





transport de troupes, le 20 juin. Le 8 août, il débarque enfin à Sydney et, le 15 septembre, il est déchargé de ses obligations militaires.

### 1919 – 1967

Après quelques séjours en France, de la fin du mois d'avril 1919 à mars 1921, la famille Bairiot s'agrandit, en novembre de cette année, avec la naissance d'un troisième fils, Albert. Oscar reprend alors des



activités dans le secteur sidérurgique en fondant « *Les forges et Ateliers de Construction* » situées à Bomerée produisant des étaux. Plus tard, il entre dans une Société en commandite simple « *Le Fer* » avec un certain Servais à Châtelet.

Très attaché à la Wallonie et défenseur de la culture française, Oscar se présente, en 1939, comme candidat à la Chambre sur la liste du Parti wallon indépendant créé par l'Abbé Mahieu. Après la capitulation du 28 mai 1940, Oscar et sa famille reprennent la route de l'exode vers la France pour se fixer en Charente. Néanmoins, pendant ce temps, il garde un contact par correspondance avec l'Abbé Mahieu et Arille Carlier, autre grande figure de l'engagement politique wallon de la région de Charleroi et de l'autonomie de la Wallonie.

Dans les années 1960, il poursuit son action dans le mouvement wallon et il s'investit pour que soit honorée la figure d'un poète et essayiste wallon, Jules Sottiaux, né à Montigny-le-Tilleul en 1862 et dont il apprécie particulièrement l'oeuvre.

*Oscar Bairiot s'éteint à Montigny-le-Tilleul en 1967.*

## **Agenda des activités de l'Harmonie**

### Activités de l'Harmonie Policière et des Chasseurs à Pied de la ville de Charleroi

Dimanche ? octobre (Trompette LAURENT)	<u>Commémoration à Charleroi Nord</u> . RDV 13H00' face à l'église St Eloi Charleroi Nord <u>CLIQUE UNIQUEMENT ?</u>
Mercredi 11 novembre	Armistice à Charleroi-départ car caserne 8H45' ?
Samedi 14 novembre	Ste Cécile ?
12/12/20	Concert 18h00 Eglise de Jumet Gohyssart RDV 17H30

En raison du coronavirus.

Toutes nos prestations sont supprimées à l'exception de notre concert de Noël Du samedi 12 décembre 2020 en église de Jumet Gohyssart à 18H00.

Vice-Président/Secrétaire Roger DEFFONTAINE





# In Memoriam.



Nous avons appris ce mercredi 9 septembre le décès du Commandant de Réserve Serge DANNAU.

A sa Famille et ses proches, l'Amicale présente leurs sincères condoléances.

Serge avait effectué son service militaire au 62A Hawk à Essentho ; ensuite, il avait effectué sa mutation au Régiment Territorial des Chasseurs de la Province du Hainaut. Il s'est beaucoup impliqué dans les rappels militaires d'unité et aussi dans les compétitions nationales et internationales de tirs militaires. Il s'était aussi investi dans le musée des Chasseurs à pied comme conservateur-adjoint et administrateur de l'ANCAP, notamment en participant avec l'équipe des bénévoles aux différentes organisations de cérémonies commémoratives, des Journées du Patrimoine, des expositions à thèmes historiques et militaires et des visites de groupes.

Les Chasseurs à pied, les Gendarmes, les amis et bénévoles du musée présentent leurs plus sincères condoléances à son épouse et ses enfants.



Monsieur Joseph Van den Bossche nous a quitté le 03 août.

Joseph était un fidèle de Notre Amicale et répondait toujours présent aux Portes Ouvertes de la Marine à Zeebrugge.

Joseph a également traduit en néerlandais les deux tomes de la Bande dessinée.

A sa Famille et ses proches, l'Amicale présente leurs sincères condoléances.

Madame Claudine VAN POUCKE, épouse de Notre Ami et Administrateur Jean-Pierre DEFLINNE est décédée à la suite d'une longue maladie. Une délégation de l'Amicale était présente aux obsèques.

A sa Famille et ses proches, l'Amicale présente leurs sincères condoléances.



Nous avons appris le décès de Madame Aimée Trésignies le 24 septembre.

Les funérailles se sont déroulées, selon le souhait de la défunte, dans la plus stricte intimité.

A sa Famille et ses proches, l'Amicale présente leurs sincères condoléances.





À vous qui par une présence, une parole,  
un geste, un envoi de fleurs, avez voulu témoigner votre sympathie,  
votre affection ou votre amitié lors de la perte douloureuse de

**Madame Claudine VAN POUCKE**  
**Épouse de Monsieur Jean-Pierre DEFLINNE**

Nous vous en remercions du fond du cœur,  
sa famille

Funérailles ROMAIN & Fils - Roux  
Accompagnement dans la dignité



Dankbaar aandenken aan



De heer

**Joseph Van den Bossche**

echtgenoot van mevrouw Ani Fraeyman

Geboren te Charleroi op 4 juni 1945  
en in het bijzijn van zijn familie overleden  
in het UZ te Gent op 3 augustus 2020.

*Lid van OKRA Sint-Maria-Aalter*

*Lid van Seniorenadviesraad en Seniorenacademie Aalter*

Ani, Katia, Laurens, Thibault en Kris,

Nog maar kort zal ik bij jullie zijn,  
dan zullen jullie mij zoeken,  
maar waar ik ben, kunnen jullie niet komen.

Ik leef nu aan de overzijde.

Wat we voor elkaar betekend hebben, dat zijn we nog.

Droog je tranen, wees niet bedroefd.

Waarom zou ik uit jullie gedachten verdwijnen,  
alleen maar omdat jullie me niet meer zien?

Weet dat ik niet ver weg ben,  
net aan de overzijde. Ik ben er nog.

Zie je, alles is goed.

Joseph





## Un brin d'humour

comment dire la vérité !!!

Un avocat, père de 8 enfants se voyait toujours refuser la location d'un logement, justement parce qu'il avait 8 enfants !

Un jours, il dit à sa femme de faire une promenade avec 7 enfants et lui de son côté, partit avec le huitième pour tenter de louer un logement.

Lorsque le propriétaire lui a demandé s'il avait d'autres enfants.

L'avocat (qui ne doit jamais mentir) a répondu :

- Sept autres. Il sont au cimetière avec leur mère.

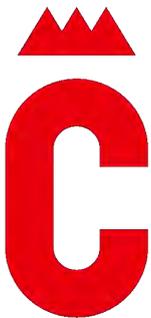
L'avocat a obtenu son logement. Il dit alors à son fils :

- Tu vois, il ne sert à rien de mentir, il s'agit simplement d'utiliser les bons mots.

Le fiston est ... Politicien ...



## Remerciements à nos sponsors



Ville de Charleroi



Rue de Mons, 34  
6000 Charleroi



Marche Européenne du  
Souvenir et de l'Amitié

WUESTENBERGHS  
CHRISTOPHE

Installation pompe à chaleur  
Installation de chauffage  
Sanitaire  
Plomberie  
Entretien - Dépannage

Gsm: 0494/256-948

